



## **X<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

**Mercredi 21 mars 2007 – 14 h 30**

**Paris**

**COMPTE-RENDU**

**Le mercredi 21 mars 2007 s'est tenue à Paris la Xème Assemblée Générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière** réunissant l'ensemble de ses partenaires : collectivités publiques françaises et voisines étrangères, structures de coopération transfrontalière, grands opérateurs privés et observateurs divers sensibilisés aux questions transfrontalières.

**A ce jour, l'association a enregistré l'adhésion de 46 personnes morales ayant déjà réglé leur cotisation ou s'étant engagé à le faire dans un délai raisonnable.**

ETAIENT PRESENTS

**PERSONNES MORALES ADHERENTES**

<b>ADHERENT</b>	<b>REPRESENTANT</b>	<b>FONCTION DU REPRESENTANT</b>
Lille Métropole Communauté Urbaine	Pierre MAUROY	Président Président de la MOT
Ville de Mulhouse	Christiane ECKERT	Adjointe au Maire Secrétaire de la MOT
Agence Transfrontalière de l'Eurocité Basque Bayonne San Sebastián	Brigitte BARRY-TONNET	Coopération transfrontalière
Canton de Genève	Sylvie COHEN	Directrice des Affaires extérieures
CNFPT	Mireille LACOMBE	Chef de projet
Communauté Urbaine de Dunkerque	Bruno COOREN	Responsable Missions Relations Internationales
Communauté Urbaine de Strasbourg	Pascal MANGIN	Vice-Président
Conseil Général Pas-de- Calais	Pascal QUINTIN	Directeur des Affaires européennes et de la coopération internationale
Conseil Général des Pyrénées Atlantiques	Pouvoir à Fernando TAPIA	Député de la Diputaciòn de Gipuzkoa
Conseil Régional Nord- Pas de Calais	Jeanne-Marie MAUREL	Chef de Service coopération transfrontalière
Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	Patrick COMBRISSE	Chargé de mission
COPIT	Danièle DEFONTAINE	Trésorière
EDF	Michèle CASCALES	DCT

Principauté d'Andorre	Eva DESCARREGA	Directrice, Politique extérieure, Affaires bilatérales Union européenne
Région Wallonne	Jean-Pierre ROBBEETS	Inspecteur Général
SMEAG	Fabienne SANS	Chargée de Mission
Syndicat Mixte de la Côte d'Opale	Yann CAPET	Chargé de mission
TRANSDEV	Michel SEELIG	Direction innovation et développement
Ville de Bastia	Emile ZUCCARELLI	Député-maire
Zukunft SaarMoselle Avenir	Isabelle PRIANON	Directrice du Bureau de la Coopération
Adhésion individuelle	Sylvie BANCOD MOGLIA	Coopération et Relations Internationales

## **PARTENAIRES FONDATEURS**

DIACT	Marc GASTAMBIDE	Conseiller équipe Europe et International
Caisse des dépôts et consignations	Jean-Marc GARNIER	Responsable des actions territoriales Trésorier de la MOT
Ministère de l'Équipement	Marie-Claude TABAR-NOUVAL	Chargé de Mission des services publics européens
Ministère des Affaires Étrangères	Raymond SABATIER	Chargé de mission
Ministère de l'Intérieur	Arnaud MENGUY	Chef du Bureau des structures territoriales

Membres présents : 26

Pouvoirs : 6

**Le quorum est atteint.**

## **X<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

### **ORDRE DU JOUR**

- 14 h 30            1. Accueil et intervention de Pierre MAUROY, Président de la MOT
- 14 h 45            2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 juin 2006
3. Rapport d'activité de l'année 2006 présenté par le Directeur général Jacques HOUBART
4. Rapport financier présenté par le Trésorier Jean-Marc GARNIER  
                      - résultats de l'exercice 2006  
                      - rapport du Commissaire aux comptes, Jean-Jacques LE QUERE
- 15 h 15            5. Débat et vote sur les rapports présentés (dont affectation des résultats de l'année 2006)
- 15 h 45            6. Election complémentaire selon les nouveaux statuts de la MOT présentée par la Secrétaire Christiane ECKERT
- 16 h 00            7. Présentation du colloque européen « Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien » (Lille les 8 et 9 novembre 2007) et de la nouvelle stratégie d'eupéanisation de la MOT (vers une EUROMOT) présentée par le Directeur général Jacques HOUBART  
                      - Son budget - débat et vote
- 16 h 30            8. Les objectifs pour l'année 2007 et le budget 2007  
                      - débat et vote
- 17 h 15            9. Conclusion des travaux
- 17 h 30            Clôture de la séance
-

## **1° ACCUEIL ET INTERVENTION DE PIERRE MAUROY, PRESIDENT DE LA MOT**

*« J'ai le plaisir de vous accueillir dans ce lieu prestigieux du Palais du Luxembourg qui abrite le Sénat...*

*Je vous remercie d'être venus nombreux à notre Assemblée Générale annuelle. Le nombre de nos adhérents à ce jour est de 46 personnes morales.*

*Par rapport aux années précédentes, cette date du 21 mars pour notre Assemblée Générale se situe tôt dans l'année. Nous avons souhaité l'avancer avant d'entrer dans le « tunnel » des élections françaises et de manière à obtenir les engagements financiers nécessaires pour soutenir notre structure.*

*Je vous souhaite donc à tous et à toutes la bienvenue.*

*Je tiens à saluer tout particulièrement les élus présents et notamment :*

- Danièle DEFONTAINE, Vice-Présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine*
- Christiane ECKERT, Adjointe au Maire de Mulhouse et Secrétaire de la MOT*
- Serge HUSTACHE, Député Provincial de la Province du Hainaut*
- François MAÏTÍA, Vice-Président de la Région Aquitaine*
- Pascal MANGIN, Vice-Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg*
- Fernando TAPIA, Député de la diputaciòn de Gipuzkoa*

*Je voudrais saluer également et remercier de leur présence les représentants de différents Etats qui s'intéressent de plus en plus à l'activité de la MOT :*

- de la Principauté d'Andorre, Eva DESCARREGA, du Ministère des Affaires étrangères*
- de l'Ambassade de Suisse à Paris, Monsieur le Ministre Louis-José TOURON*
- de la République et Canton de Genève, Sylvie COHEN*
- de la Région Wallonne, Jean-Pierre ROBBEETS*
- du Ministère des Affaires étrangères, Antoine JOLY, Délégué pour l'action extérieure des collectivités locales*
- de la DIACT, Marc GASTAMBIDE et Claude MARCORI*
- du Ministère de l'Intérieur, Arnaud MENGUY*
- du Ministère de l'Équipement, Marie-Claude TABAR-NOUVAL*

*J'excuse particulièrement Pierre MIRABAUD, Délégué Interministériel à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires. Il est représenté aujourd'hui par Marc GASTAMBIDE, Conseiller et responsable de l'équipe Europe de la DIACT.*

*J'excuse également Philippe BRAIDY, Directeur du Développement territorial de la Caisse des Dépôts, qui a été empêché au dernier moment. Il est représenté cet après-midi par Jean-Marc GARNIER, notre trésorier que je salue et remercie tout particulièrement pour son engagement à nos côtés.*

*J'excuse enfin Alain LAMASSOURE, notre Vice-président, aujourd'hui retenu en Pologne. Il est représenté par Brigitte BARRY-TONNET, chargée de la coopération transfrontalière au sein de l'Agence transfrontalière de l'Eurocité Basque Bayonne San Sébastian.*

*Je voudrais accueillir tout spécialement les 6 nouveaux adhérents qui ont rejoint le réseau de la MOT depuis la dernière Assemblée Générale de juin 2006. Ceci illustre le dynamisme de notre réseau, qui couvre maintenant largement toutes les frontières françaises. Il s'agit :*

- *du Conseil Régional de Guyane*
- *du Conseil Régional du Nord Pas de Calais*
- *du Conseil Régional de Lorraine*
- *du Conseil Général du Pas de Calais*
- *de la Communauté Urbaine de Dunkerque*
- *du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)*

*Nous nous efforcerons d'être attentifs à leurs attentes et à leurs demandes pour les aider à monter leurs projets transfrontaliers et à mieux s'insérer dans notre réseau national et européen.*

*Avant d'entrer dans le vif du sujet je souhaite rappeler que la MOT associe des collectivités dirigées par des élus de tous bords politiques et que les propositions de notre réseau (sur les sociétés d'économie mixte, le district européen et aujourd'hui le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT)), propositions faites pour fonder un véritable droit de la coopération transfrontalière, ont trouvé en France un écho très large au Sénat et à l'Assemblée Nationale...*

*Cette évolution des droits nationaux et européens permet aujourd'hui aux collectivités de mieux s'organiser en transfrontalier pour trouver les bons niveaux de coopération et créer les structures et mécanismes de co-décision qui les rendent efficaces.*

*De plus en plus d'élus portent des projets de territoires transfrontaliers de part et d'autre de nos frontières nationales : projets d'agglomération, de pays, d'espaces naturels transfrontaliers pour lutter contre les déséquilibres économiques et sociaux, lever les obstacles à la coopération, se donner de nouvelles chances de développement et apporter des réponses concrètes aux besoins des habitants des régions transfrontalières.*

*C'est ainsi qu'à Lille, nous avons signé lundi dernier une déclaration d'intention pour créer l'« Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai » qui regroupe 151 communes et une population d'environ 2 millions d'habitants. Cette Eurométropole rassemble tous les niveaux de compétences concernés (14 signataires) et sera constitué sous la forme d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) avant la fin de l'année 2007...*

*D'autres Eurodistricts se sont déjà constitués (Bâle, Strasbourg/Ortenaukreis, Eurocité basque Bayonne San Sebastián...) ou sont en cours de création (Saarbrücken Moselle-Est, plate-forme Flandre Occidentale...) sur l'ensemble des frontières françaises.*

*Il est aujourd'hui important que ce mouvement d'articulation de nos frontières nationales, d'organisation des bassins de vie transfrontaliers, en deux mots d'intégration européenne, puisse être mieux pris en compte dans les politiques nationales et européennes futures.*

*Ce mouvement des territoires transfrontaliers peut en effet constituer un vecteur puissant de relance de la construction européenne.*

*2007 sera de ce point de vue une année importante pour la MOT :*

- *d'abord parce que nous fêterons cette année son 10ème anniversaire.*
- *ensuite parce qu'appuyés aujourd'hui sur un réseau solide, nous organiserons à Lille les 8 et 9 novembre 2007, un colloque européen intitulé « Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien ».*

*Il s'agira pour nous de montrer que les territoires transfrontaliers incarnent une Europe concrète déjà en marche, celle des territoires et des projets proches des habitants et susceptibles de favoriser l'émergence d'une véritable « citoyenneté européenne ».*

*Il s'agira également d'interpeller les Etats et l'Union européenne sur l'avenir de la coopération territoriale européenne et de faire des recommandations dans la perspective de la Présidence française de l'Union européenne au deuxième semestre 2008.*

- *Enfin pour accompagner cette ambition européenne nous débattons au cours de notre Assemblée Générale de l'objectif d'ouvrir notre réseau plus largement à d'autres frontières européennes en développant de nouveaux partenariats avec des sites ou des réseaux transfrontaliers proches de nos objectifs.*

*Nous pourrons ainsi, si vous en êtes d'accord, progressivement passer de la MOT à l'EUROMOT pour aider à mieux faire entendre à travers toute l'Europe la voix des territoires transfrontaliers et développer celle des citoyens européens.*

*Je vous invite d'ores et déjà à vous mobiliser pour préparer cet événement majeur pour notre réseau en vous inscrivant nombreux dans les 12 groupes de travail qui vont être lancés dès le début du mois d'avril, groupes préparatoires aux ateliers du Colloque et ayant vocation à élargir nos partenariats et à monter de nouveaux projets européens.*

*J'en viens maintenant à l'ordre du jour de notre Assemblée Générale... »*

---

## **ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

### **2° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 JUIN 2006**

**Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2006 est adopté à l'unanimité.**

---

### **3° RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2006 PRESENTE PAR LE DIRECTEUR GENERAL**

**Jacques HOUBART** reprend les éléments majeurs du rapport d'activité 2006 de la MOT.

Ce rapport remis aux participants est exposé en cinq axes :

- 1. La vie de l'association**
- 2. L'assistance opérationnelle aux projets**
- 3. La communication et la mise en réseau**
- 4. L'aide à la définition de stratégies d'ensemble**
- 5. Les projets européens**

#### **1- La vie de l'association**

Douze nouveaux adhérents ont rejoint le réseau de la MOT en 2006 (1/3 des effectifs de l'association en plus) :

- La Principauté d'Andorre
- Le Conseil Régional de Guyane
- Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais
- Le Conseil Régional de Lorraine
- La Région Wallonne
- Le Conseil Général du Haut-Rhin
- Le Conseil Général Pas-de-Calais
- La Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée
- La Communauté de Communes de l'Agglomération Annemassienne (2C2A)
- La Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD)
- La Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France



Trois adhérents ont quitté le réseau :

- Le Syndicat mixte du Technoport des Trois frontières (représenté désormais par l'Agglomération Trinationale de Bâle)
- Eurotunnel
- Commune de Vintimille

Les relations avec les partenaires fondateurs et les autres ministères ont été notamment marquées :

- Pour la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires) :

La MOT a travaillé avec le service « Affaires européennes » dans le cadre de la préparation de la nouvelle période de programmation 2007-2013 (objectif 3 « Coopération territoriale européenne »), de l'outil juridique du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et du Cadre de Référence Stratégique National français.

- Pour la CDC (Caisse des dépôts et consignations) :

La CDC a participé étroitement aux décisions prises lors des instances de la MOT, elle s'est également associée à une grande partie de ses actions. L'arrivée d'un nouveau Directeur de développement devrait permettre de développer un partenariat sur de nouveaux chantiers.

Sur la base de la convention triennale (2005), la coopération MOT / CDC a porté essentiellement sur :

- la journée d'échanges entre la MOT et les Directeurs régionaux frontaliers de la CDC, le 25 avril 2006
- la participation de la CDC à la journée d'échanges sur le GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale), le 16 novembre 2006
- la poursuite de l'étude « Solidarités transfrontalières », deuxième phase

- Pour le Ministère de l'Équipement :

2006 a été l'occasion de réfléchir à un nouveau partenariat stratégique entre la MOT et le Ministère de l'Équipement, au niveau du Secrétariat Général (Mission stratégique) :

-partenariat avec la DGMT (Direction Générale de la Mer et des Transports) :

De nombreux travaux ont été menés : étude sur les transports publics transfrontaliers de voyageurs ; organisation en janvier 2006 d'un séminaire sur ce même sujet ; production d'un cahier thématique sur les transports transfrontaliers collectifs de voyageurs.

-partenariat avec la DGHUC (Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction) :

Etude réalisée par la MOT sur les problématiques foncières et immobilières au sein des agglomérations transfrontalières de Genève et de Bâle ; suite à cette étude la MOT a préparé et réalisé un séminaire pour la DRE Alsace.

- Pour le Ministère des Affaires étrangères :

Suite du Rapport d'Alain Lamassoure :

La MOT a réalisé un travail de veille et de diffusion de l'information sur les suites du rapport réalisé en 2005 par Alain Lamassoure.

Elles se sont concrétisées de la façon suivante :

- Réunion des préfets frontaliers, le 24 avril 2006
- Conférence des consuls et consuls généraux sur la coopération transfrontalière, le 5 septembre 2006

GECT - Suivi et information relative au Groupement européen de coopération territoriale :  
La MOT a associé le Ministère des Affaires étrangères à un groupe de travail interministériel sur le GECT, nouvel outil communautaire de coopération territoriale, qui a débouché sur l'organisation d'un séminaire à Metz en novembre 2006.

Travail de préparation pour le Comité de suivi du Traité de Bayonne :

Dans le cadre de la préparation du sommet franco-espagnol qui a eu lieu à Barcelone le 17 octobre 2005, la MOT a produit une note de contribution sur la coopération transfrontalière franco-espagnole, qui a permis de dresser un état des lieux de la coopération de proximité et d'éclairer les spécificités et enjeux propres à cette frontière.

- Pour le Ministère de l'Intérieur :

Le partenariat entre la DGCL (Direction Générale des Collectivités locales) et la MOT a porté notamment sur :

- La veille et la diffusion de l'information sur les suites du Rapport d'Alain Lamassoure
- L'analyse, l'expertise ponctuelle, la diffusion de l'information et l'organisation d'un séminaire sur le GECT
- La veille juridique et l'expertise ponctuelle sur les autres outils de coopération transfrontalière et décentralisée des collectivités locales et de leurs groupements
- L'insertion des questions relatives au cadre juridique et institutionnel de la coopération transfrontalière et décentralisée

- Pour le comité de pilotage interministériel :

Le comité de pilotage interministériel de la MOT s'est réuni le 29 septembre 2006. Ce comité a permis de faire le point sur les activités de la MOT et de présenter le positionnement du réseau dans la perspective de la programmation européenne 2007-2013.

- Pour les autres partenariats :

- Convention de partenariat avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, signature le 8 février 2008
- Convention de partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), signature le 5 décembre 2006

## **2- L'assistance opérationnelle aux projets**

Trois chantiers d'assistance opérationnelle ont été menés en 2006 :

- Le projet de l'« Etoile Annemasse Genève » (frontière franco-suisse)
- La mission d'accompagnement du volet transfrontalier pour le Parc naturel régional des Pyrénées
- L'assistance à l'élaboration du programme opérationnel transfrontalier Guyane-Brésil-Suriname

Dossiers en préparation :

- Structuration juridique de la Conférence des Hautes Vallées
- Projet de création d'une ligne de bus transfrontalière sur la Riviera franco-italienne
- Projet Alzette-Belval : constitution d'une intercommunalité transfrontalière
- Projet de GECT pour l'Autorité de gestion de la Grande Région
- Etude sur les enjeux transfrontaliers des Alpes-Maritimes
- Assistance à l'élaboration du Programme opérationnel transnational Caraïbes

## **3- La communication et la mise en réseau**

La stratégie de la MOT pour 2006 consistait à faire évoluer les outils de communication afin de rechercher un public européen; pour cela de nombreuses traductions ont été réalisées tout au long de l'année.

Les productions ont porté sur :

- La réalisation de 3 Lettres d'information « Espaces transfrontaliers »
- La réalisation de 11 Newsletters mensuelles « L'Actualité transfrontalière »
- La réalisation d'un Cahier thématique sur « Les transports transfrontaliers collectifs de voyageurs »
- L'alimentation du fonds cartographique et la préparation de la ré-actualisation de l'Atlas de la coopération transfrontalière, 1ère édition en 2002 (2ème édition- sortie prévue au 2ème semestre 2007)
- Le site Internet : le nombre de visiteurs est passé de 88 000 au 1<sup>er</sup> janvier 2006 à 137 000 au 1<sup>er</sup> janvier 2007. La moyenne du nombre de visites par jour est passée de 112 sur l'année 2005 à 371 sur l'année 2006
- Revue de presse : diffusion bimensuelle depuis septembre 2006 aux adhérents
- L'organisation de trois séminaires :
  - « Les transports publics transfrontaliers de voyageurs », le 27 janvier 2006 à Lille
  - Conférence-débat sur « Les projets transfrontaliers dans la future programmation nationale et européenne 2007-2013 », le 14 juin 2006 à Mulhouse
  - « Le Groupement européen de coopération territoriale (GECT)», le 16 novembre 2006 à Metz

Préparation d'un Colloque européen en 2007, les 8 et 9 novembre à Lille.

Tout au long de l'année 2006 l'équipe de la MOT s'est tenue à la disposition de ses adhérents et partenaires pour intervenir sur différents thèmes au sein d'universités, de colloques et de formations.

#### **4- L'aide à la définition de stratégies d'ensemble**

Les actions de la MOT concernant l'aide à la définition de stratégies d'ensemble ont porté sur :

- La réalisation d'une étude sur « les solidarités transfrontalières »
- La réalisation d'une étude sur « les problématiques foncières et immobilières dans les agglomérations transfrontalières de Genève et de Bâle »
- La réalisation du projet « Coopération métropolitaine » pour la DIACT
- La réponse à un appel d'offre sur « L'observatoire des territoires » pour la DIACT

#### **5- Les projets européens suivants**

Les projets européens qui ont marqué l'année 2006 sont :

- Le projet « INTERFORM » de création d'un réseau européen de formation et de recherche sur les pratiques transfrontalières a été engagé avec la MOT pour chef de file
- L'élaboration d'un « Guide pratique sur la coopération transfrontalière » pour le Conseil de l'Europe
- La réalisation d'une étude sur « La Gouvernance des agglomérations transfrontalières en Europe »
- La préparation de la Programmation européenne 2007-2013

---

## **4° RAPPORT FINANCIER PRESENTE PAR LE TRESORIER**

### **RESULTATS DE L'EXERCICE 2006**

**Jean-Marc GARNIER, trésorier de l'association**, présente les comptes de l'exercice 2006.

En ce qui concerne le compte de résultat, l'exercice 2006 se solde par un compte de résultat proche de l'équilibre : le résultat de l'exercice se traduit par un léger excédent de 2 380 euros.

L'objectif est de bénéficier d'un montant de réserve suffisant afin d'assurer la sécurité financière de l'association : celle-ci est confrontée chaque année à un décalage dans le temps entre les dépenses et l'enregistrement des premiers apports financiers, ce qui provoque un déficit de trésorerie dès la fin du premier trimestre de l'année.

Il est donc proposé que le résultat 2006 soit affecté sur le compte « autres réserves » du bilan.

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le rapport général de **Jean-Jacques LE QUERE, Commissaire aux comptes**, certifie que la gestion financière de l'association a été faite selon les bonnes règles de la pratique, que les comptes annuels sont réguliers et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations, de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il précise qu'il n'y a pas d'observation à formuler quant à la concordance entre les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **AFFECTATION DU RESULTAT 2006**

Le Bureau de la MOT propose à l'Assemblée Générale que le résultat net comptable positif qui s'élève à +2 380 euros soit intégré au poste « autres réserves » porté ainsi à 161 817 euros. Cette réserve est indispensable pour assurer la trésorerie de l'association.

---

## **5° DEBAT ET VOTE SUR LES RAPPORTS PRESENTES (DONT AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2006)**

### **DEBAT ET VOTE**

**Le Rapport d'Activité présenté par Jacques HOUBART est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

**Le Rapport Financier présenté par Jean-Marc GARNIER est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

**Le rapport du Commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

**L'affectation du résultat 2006 proposée par le Bureau est adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.**

---

## **6° ELECTION COMPLEMENTAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SELON LES NOUVEAUX STATUTS, PRESENTES PAR LA SECRETAIRE CHRISTIANE ECKERT**

### **Conseil d'Administration :**

**Christiane ECKERT** rappelle les nouveaux statuts suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2006 qui a créé 4 nouveaux collèges au sein du Conseil d'Administration. Pour 2 d'entre eux la MOT a reçu les candidatures suivantes :

- **Collège « Etat-Régions »** avec 3 représentants :  
A été élu lors de l'Assemblée Générale du 15 juin 2006, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, représenté par son Vice-président, Joël GIRAUD. Il reste ainsi 2 postes à pourvoir.  
La MOT a reçu la candidature du Conseil Régional d'Aquitaine, représenté par son Vice-président François MAÏTIA.
  
- **Collège « Départements »** avec 2 représentants :  
Actuellement il n'y a pas de représentants dans ce collège. La MOT a reçu la candidature du Département du Haut-Rhin, représenté par son Vice-président Frédéric STRIBY.

**L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité les candidatures présentées. Sont ainsi élus nouveaux administrateurs au Conseil d'Administration :**

- **le Conseil Régional Aquitaine,**
- **le Conseil Général du Haut-Rhin.**

---

## **7° PRESENTATION DU COLLOQUE EUROPEEN « LES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS : L'EUROPE AU QUOTIDIEN » (LILLE LES 8 ET 9 NOVEMBRE 2007)**

**Jacques HOUBART** présente les enjeux politiques et opérationnels de la coopération transfrontalière du colloque européen que la MOT va organiser sur le thème « Les Territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien ». Celui-ci se tiendra au Palais des congrès de Lille les 8 et 9 novembre 2007.

Ces rencontres permettront d'établir un bilan et de formaliser sous la forme d'un « Manifeste » des enjeux et des propositions pour l'avenir de la coopération transfrontalière en Europe.

Ce colloque se présentera sous la forme de deux tables rondes, avec des élus politiques et la présentation de projets concrets.

La première table ronde portera sur « Les territoires transfrontaliers : une réponse aux besoins des habitants, une relance de l'Europe par des projets concrets ».

La deuxième table ronde portera sur « L'Europe des projets au service des citoyens européens : quel soutien les acteurs publics nationaux et communautaires sont-ils prêts à apporter aux projets et aux territoires transfrontaliers ? ».

Les douze ateliers thématiques et territoriaux se diviseront en deux séries :

- la première série : vivre et travailler dans les territoires transfrontaliers
- la deuxième série : construire les territoires transfrontaliers

Les douze thèmes sont : les territoires transfrontaliers, le développement économique, l'emploi et la formation, les agglomérations transfrontalières, la coopération maritime, la formation aux métiers du transfrontalier, les territoires ruraux et naturels transfrontaliers, la santé, les transports collectifs, la culture et l'intégration territoriale, l'environnement, les outils juridiques de la coopération.

Le lancement des ateliers est prévu dès le début du mois d'avril.

Le but est d'élargir les partenariats, définir des objectifs et organiser un projet de réseau, mais aussi de se situer dans une dynamique pour porter des projets et des messages politiques au plan européen.

**Jacques HOUBART** présente également la nouvelle stratégie d'ouverture vers l'Europe de la MOT : la MOT pourrait devenir l'EUROMOT.

La MOT propose ainsi de créer un réseau européen pour porter la coopération transfrontalière dans toute l'Europe. L'objectif est d'associer des acteurs d'autres frontières européennes et de coopérer avec d'autres institutions engagées dans la coopération transfrontalière. Des conventions pourront être signées avec de nouveaux membres situés sur d'autres frontières européennes.

**Jacques HOUBART** rappelle que le colloque sera également l'occasion de fêter les 10 ans de la MOT.

**Jean-Marc GARNIER** présente le budget du colloque (hors charges de personnel et frais de structure de la MOT) qui lui semble, tout à la fois raisonnable et ambitieux, d'un montant global de 600 000 €

Les recettes devront se répartir de la façon suivante :

- 1/3 par la DIACT, Caisse des dépôts et Lille Métropole Communauté Urbaine
- 1/3 par les collectivités territoriales
- 1/3 par les entreprises et les régions

60 % de ce montant est déjà acquis, cependant la MOT va demander des apports financiers autres (partenaires privés...).

Ce colloque sera traduit en 3 langues : français / anglais / allemand.

DEBAT ET VOTE

**L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité le budget du colloque européen (cf. annexe).**

## 8.1° LES OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2007 - DEBAT ET VOTE

- **Jacques HOUBART** présente les objectifs annuels 2007 et rappelle que ceux-ci se situent dans le cadre des orientations votées par l'Assemblée Générale pour la période 2005-2007.

Trois orientations principales ressortent pour les objectifs de la MOT :

1. devenir un outil stratégique de développement des projets et des espaces transfrontaliers
2. développer un partenariat actif avec les Régions
3. se positionner à l'échelle européenne pour la période 2007-2013

Le premier objectif se décline en 4 types d'actions :

- l'assistance opérationnelle
- l'assistance technique aux porteurs de projets transfrontaliers (rédaction et réalisation de lettres « espaces transfrontaliers », production de newsletters, de cahiers thématiques, publication et diffusion au réseau via extranet de revues de presse, réédition de l'atlas, organisation d'un colloque européen)
- l'aide à la définition des stratégies d'ensemble
- la consolidation du réseau

DEBAT ET VOTE

**L'Assemblée Générale valide les objectifs de l'année 2007** (cf. annexe).

## 8.2° PRESENTATION DU BUDGET POUR L'ANNEE 2007 - DEBAT ET VOTE

**Jean-Marc GARNIER** présente le budget 2007 arrêté par le Bureau du 14 février 2007. Ce budget s'élève à 1 400 000 euros. Il présente une augmentation de 18% par rapport à l'exercice 2006.

DEBAT ET VOTE

**L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité le budget 2007** (cf. annexe).

---

**Pierre MAUROY** clôt et lève la séance en remerciant l'ensemble des participants. Il remercie également Jacques HOUBART, Directeur général de la MOT, son équipe et l'ensemble des participants.

---



# ***ANNEXES***



**Colloque**  
**"Les territoires transfrontaliers :**  
**l'Europe au quotidien"**  
**Lille, 8 et 9 novembre 2007**

**BUDGET**

Dépenses	Euros TTC
Prestation de l'agence La 4ème Dimension	70 118,50
Location des espaces Lille Grand Palais	34 604,82
Organisation et gestion technique des espaces (audio/video/décor/accueil...)	61 218,55
Animation des tables rondes	18 418,40
Restauration	117 231,92
Interprétariat colloque : anglais/allemand pour plénières / anglais pour ateliers)	43 158,13
Interprétariat colloque : allemand pour les ateliers	20 523,00
Films pour les 12 ateliers	36 597,60
Brochure Recommandations (200 ex, 32p, trilingue) et Actes du colloque (1000ex fr, 500 ex en, de, es, it, nl, 80p) (sans la traduction)	32 088,48
Communication colloque : identité visuelle, infographie, clip d'ouverture, brochure 16p (3000ex, trilingue), brochure ateliers (sans la traduction)	18 865,10
Traductions	67 000,00
Relations presse	11 210,30
Film 10 ans de la MOT	18 000,00
Publications pour libre service	18 600,00
Déplacements intervenants	32 365,20
<b>TOTAL</b>	<b>600 000,00 €</b>

Recettes	Euros TTC
Caisse des Dépôts	200 000,00
Lille Métropole Communauté Urbaine	50 000,00
Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais	35 000,00
DIACT	30 000,00
Autres collectivités	85 000,00
Partenaires privés	200 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>600 000,00 €</b>

## Objectifs 2007

Les objectifs opérationnels de la MOT pour l'année 2007 se situent dans le cadre des orientations et des objectifs généraux votés par l'Assemblée Générale pour la période 2005-2007.

Au titre de la première orientation : « ancrer la MOT dans son rôle de mission d'intérêt général, outil d'une véritable stratégie de développement des projets et espaces transfrontaliers », les objectifs pour l'année 2007 sont :

### 1. En terme d'assistance opérationnelle

- augmenter de manière significative le volume de l'activité d'assistance aux intercollectivités transfrontalières (eurodistricts, parcs naturels régionaux, collectivités outre-mer...)
- développer le rôle de la MOT, en tant que pôle technique de référence pour la mise en œuvre du GECT, outil de gouvernance ou de maîtrise d'ouvrage de réalisation de projets transfrontaliers.
- expérimenter de nouvelles formes d'assistance opérationnelle
  - par le développement de partenariats avec les Directions Régionales de la CDC et avec les Régions

- par l'ouverture du champ d'intervention de la MOT en matière de développement économique, susceptible d'entraîner des démarches innovantes et créatrices d'emploi.

## 2. En terme d'assistance technique aux porteurs de projets transfrontaliers

*Il s'agit de développer les actions d'information, de communication et d'échange sur les pratiques, destinées à alimenter les acteurs du transfrontalier et à faciliter leur mise en réseau.*

- Pour l'année 2007, les actions suivantes sont d'ores et déjà programmées :
  - la rédaction et la réalisation de 3 lettres « espaces transfrontaliers » diffusées à 6 000 exemplaires,
  - la production de 11 newsletters en trois langues (français, anglais et une troisième langue européenne parmi l'allemand, le néerlandais, l'espagnol et l'italien) ; l'évolution de ces newsletters dans un format électronique amélioré
  - la production d'un cahier thématique sur « les territoires transfrontaliers »
  - l'évolution de la version française du site Internet et la création d'un Extranet destiné au réseau de la MOT,
  - la publication et la diffusion au réseau (par mail et via l'Extranet) de 2 revues de presse par mois sur la coopération transfrontalière,
  - la réédition de l'Atlas de la coopération transfrontalière avec une trentaine de planches supplémentaires,
  - l'organisation du colloque européen « Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien » en novembre 2007 : mobilisation de toute l'équipe technique de la MOT pour l'organisation et le suivi (contenus, comité d'organisation, groupes de travail, communication, invitations et personnalités, suivi en lien avec l'agence prestataire retenue, etc...)
- Pour la prochaine période de programmation :
  - proposer à la DIACT l'aide de la MOT pour la mise en œuvre du programme national d'assistance technique.

### 3. En terme d'aide à la définition des stratégies d'ensemble

Il s'agit d'une manière générale d'aider les Etats et les Régions à mieux prendre en compte la dimension transfrontalière dans leurs politiques territoriales et à l'inscrire dans un cadre européen.

2007 sera de ce point de vue une année particulièrement importante avec, en France, la signature des contrats de projets Etat/ Régions et la mise en œuvre au plan européen des programmes opérationnels du futur Objectif 3 pour la période 2007-2013.

A ce titre les principales actions seront les suivantes :

- assister les sites transfrontaliers pour les aider à faire prendre en compte leurs projets dans les futures programmation nationales et européennes
- mener à bien l'étude stratégique sur les solidarités transfrontalières (mécanismes financiers) et la rédaction d'un vademecum à destination des porteurs de projet, en lien avec la CDC et les ministères compétents
- poursuivre en lien avec la DIACT les réflexions engagées en matière de coopération métropolitaine et d'observation des territoires transfrontaliers.
- informer, animer, former le réseau territorial des Ministères (SGAR, Equipement, Intérieur,...)
- veiller à l'adaptation permanente des réglementations administratives et juridiques (notamment à l'intégration du règlement communautaire sur le GECT dans le droit français en lien avec le Ministère de l'Intérieur).

### 4. En terme de consolidation du réseau

- augmenter le nombre des adhérents à l'association avec un objectif de croissance de 10 %,
- faire une recherche spécifique en direction des collectivités sur d'autres frontières européennes.

Au titre de la deuxième orientation : « développer un partenariat actif avec les Régions »

- diffuser largement le cadre stratégique partenarial avec les régions frontalières défini par les instances de la MOT,
- développer plus particulièrement les partenariats bilatéraux avec quelques Régions ou Etats (Région Wallonne, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, PACA, Guyane, Principauté

d'Andorre...) pour mettre ce cadre en pratique afin de faciliter l'articulation des programmes et des projets et d'aider à l'émergence de nouveaux projets,

- ouvrir le Conseil d'Administration aux Régions et Départements et faciliter ainsi la coopération avec les intercommunalités,
- aider les Régions à structurer juridiquement leurs partenariats institutionnels relatifs au portage des programmes et projets européens (articulations législatives nationales et européennes).

Au titre de la troisième orientation : « aller vers un positionnement de la MOT à l'échelle européenne pour la période 2007-2013, en investissant progressivement le champ du transfrontalier au niveau européen »

Pour 2007, les actions suivantes sont d'ores et déjà prévues :

- l'animation et la coordination du projet européen « INTERFORM » (réseau européen de formation et de recherche aux pratiques transfrontalières) et la recherche de partenaires et de financements nouveaux à partir de 2008,
  - la préparation d'un projet de réseau européen d'agglomérations transfrontalières en lien avec les sites français intéressés,
  - la recherche d'un partenariat actif avec les programmes européens INTERACT, ORATE, URBACT et INTERREG 4C pour l'assistance technique européenne appliquée au transfrontalier,
  - le renforcement de la présence de la MOT auprès des instances communautaires et des organismes représentatifs au plan européen, dans la perspective d'une ouverture résolument européenne,
  - la préparation et l'organisation d'un colloque européen à l'occasion du 10ème anniversaire de la MOT et dans la perspective de la Présidence française de l'Union Européenne au deuxième semestre 2008.
-

**BUDGET PREVISIONNEL 2007**

DEPENSES	Euros (milliers)	RECETTES	Euros (milliers)	Structure
Salaires et charges sociales	813	<b>Subventions</b>	<b>750</b>	53%
Impôts et taxes	73	· DIACT	350	
Sous traitance opérationnelle	85	· CDC	300	
Sous traitance assistance technique	75	· Ministères		
		- Equipement	} 100	
Traitement et contrôle comptable, paie et budget	54	- Affaires Etrangères		
Loyer, entretien, chauffage, électricité, eau...	103	- Intérieur		
Frais de bureau : courrier, téléphone, fax, photocopies...	62	<b>Cotisations</b>	<b>200</b>	15%
Communication	32	<b>Prestations de service</b>	<b>450</b>	32%
Frais de déplacements et missions	75	- Assistance opérationnelle	210	
Dotations aux amortissements et provisions	25	- Projet européen Interform	90	
Frais divers	3	- Etudes et interventions stratégiques	150	
<b>TOTAL</b>	<b>1 400</b>		<b>1 400</b>	<b>100%</b>